



Le Relais : solidaire et circulaire

Créé en 1984, le Relais est leader en France dans la collecte, le tri et la valorisation des textiles. Pour cette entreprise d'insertion de 2 500 salariés, l'économie circulaire est une seconde nature avec le réemploi des vêtements usagés ou la création de produits issus du recyclage des fibres. Entretien avec son président-fondateur, Pierre Duponchel.



Créé il y a 30 ans, Le Relais est un précurseur de l'économie circulaire. Comment êtes-vous venu à cette démarche ?

La démarche du Relais est d'abord de lutter contre l'exclusion. C'est par ce biais que nous avons commencé à collecter les vêtements dont les gens se débarrassent, à les trier puis à les valoriser, de façon toujours plus efficace économiquement et écologiquement. L'économie circulaire, nous y sommes venus à la fois naturellement et par hasard : nous ne savions pas que nous en faisons jusqu'à ce qu'on nous le dise !

Le produit qui illustre parfaitement cette démarche c'est notre gamme Métisse®. Elle est née d'une longue réflexion entamée dans les années 2000 sur la qualité du textile : de plus en plus mauvaise, elle devient difficilement ré-employable en vêtements. Nous avons donc créé un isolant thermique et acoustique de très haute qualité à partir des fibres en coton issues des vêtements non réutilisables en l'état.

Vous insistez sur le pilier social du Relais. Le secteur de l'économie sociale et solidaire dont vous faites partie, a une longueur d'avance en termes d'économie circulaire. Les deux vont-ils de pair ?

L'économie sociale a besoin de l'économie circulaire pour se développer et vice-versa : l'économie circulaire a besoin de mains pour collecter, trier, réparer...

La plupart des filières de recyclage, pour les déchets électroniques ou les emballages par exemple, se sont montées grâce aux associations ou aux entreprises de réinser-

tion comme les communautés d'Emmaüs, dont je suis moi-même issu. Il y a 30 ans, nous étions les seuls à nous intéresser aux cartons des supermarchés. Ce service de collecte, de tri et de mise en balles était gratuit ou presque. Depuis la mise en place des éco-contributions, ces métiers échappent de plus en plus à ces pionniers car ils ont été captés par les grands groupes. Tout simplement parce qu'ils sont devenus rémunérateurs.

Dans le textile, nous tenons bon dans la mesure où l'éco-contribution y est très faible et ne concerne pas la collecte. L'ESS compte encore pour 70 à 80% de la filière.

L'économie circulaire va bientôt être inscrite dans la législation française, via la loi de programmation sur la transition énergétique pour une croissance verte. La législation est-elle aujourd'hui un atout ou un frein ?

On doit encore encourager le secteur. Il faut donner un avantage comparatif aux produits issus de l'économie circulaire. En raison de la multiplicité et de la complexité des étapes, du fort besoin de main d'œuvre, ils coûtent encore plus chers que les produits classiques. Mais, compte tenu de ce qu'ils apportent en termes environnemental, social et économique, ils devraient bénéficier d'une fiscalité avantageuse. Si l'on prend notre isolant, nous sommes au quart de nos possibilités de production sur notre usine dédiée, essentiellement par manque de débouché. Certes, nous resterons toujours un marché de niche car notre matière première reste limitée. Mais si nous atteignons 5 à 10% du marché de l'isolant, ce que nous considérons envisageable, alors cela nous permettrait de développer 4 ou 5 usines de Métisse® en France, avec de l'emploi local à la clé !

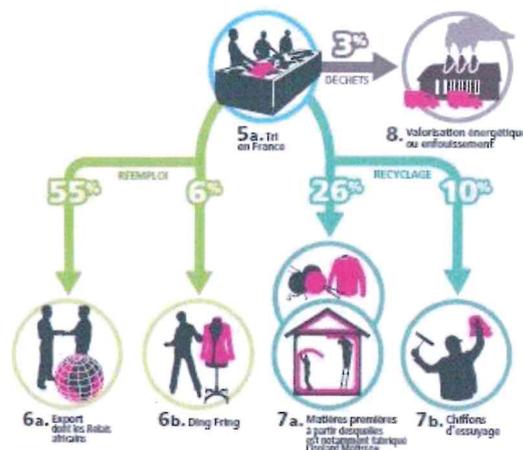
Quels sont vos futurs développements ?

D'abord consolider et développer Métisse®. Nous travaillons aussi sur des produits liés à l'acoustique. Plus généralement, des metteurs sur le marché (fabricants de grandes marques de vêtements, ndlr) s'intéressent à nous pour les fibres recyclées. Certains veulent en intégrer jusqu'à 50% dans des vêtements neufs, ce qui est techniquement complexe et encore prohibitif pour beaucoup (voir encadré).

Tous nos partenaires -éco-organismes, metteurs sur le marché, opérateurs de tri, etc.- cherchent des solutions de réutilisation et de recyclage de fibres. J'espère que

cette phase d'expérimentations donnera quelque chose. Nous sommes en tout cas dans une vague prometteuse. ■

Comment ça marche ?



Crédit : Le Relais

H&M et PUMA se lancent dans le recyclage perpétuel

Le 31 mars, la marque de prêt-à-porter H&M, le groupe Kering (via sa marque de sport PUMA) et la start-up Worn again ont annoncé le lancement de l'expérimentation d'une technologie de recyclage chimique de textile à textile, capable de séparer et d'extraire le polyester et le coton de textiles ou vêtements anciens ou usagés. Une fois séparées, ces fibres peuvent être utilisées dans la fabrication de nouveaux vêtements. Cette nouvelle technique contourne les obstacles du recyclage comme la décomposition du tissu des vêtements en fibres mélangées ou la séparation du polyester/cellulose de coton d'avec les colorants et autres agents contaminants. Objectif de l'expérimentation : montrer que la technologie peut être commercialement viable et efficace en termes de recyclage. L'enjeu est de taille : en 2014, 65 millions de tonnes de filaments de polyester et de fibres de coton ont été produites dans le monde. En 2020, la demande internationale devrait atteindre de 90 millions de tonnes. ■

■ Le Relais en chiffres :

55% de la collecte textile en France

97% des textiles collectés valorisés.

100 millions d'euros de chiffre d'affaires

31 Relais locaux, **100 000 m²** d'entrepôts, **18 000** conteneurs, **75** boutiques Ding Fring (vêtements de seconde main) en France.

2 500 employés dont **75%** en France (le reste en Afrique)